

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Beauséjour Ltée		Date d'inspection Le 10 mars 2026
Nom de l'établissement Garderie Beauséjour		Numéro de permis 301016
Adresse 810 chemin Ohio Shediac NB E4P 2K1		Numéro de téléphone (506) 533-9461
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	25 juil. 2025	17 févr. 2026
Commentaires: Une preuve de complétion du cours de secourisme pour les deux employé a été envoyé à la Mentore en Assurance de la Qualité par courriel. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	16 janv. 2026	10 mars 2026
Commentaires: L'exploitante confirme par écrit à la Mentore en Assurance de la Qualité que les certificats valide du cours de premier soin a été inséré dans les dossiers des employées. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune visite sur les lieux n'a été effectuée. Une photo a été envoyée par courriel.
Les lacunes sont maintenant conformes.

original signé par
Veronique Berube
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 12 mars 2026
Date

original signé par
Carole Boucher
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 mars 2026
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"